

## SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 19 JUIN 2024

#### **OBJET : AMI gestion des flux-Atout France - Action 17.3**

L'an Deux Mille vingt-quatre, le mercredi 19 juin à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

**Etaient PRESENTS** : Mesdames et Messieurs : Gérard LARRAT, Isabelle CHESA, Magali BARDOU, Laurence GASC, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, Daniel DEDIES, Thierry LECINA, Amancio REQUENA

M. Hervé BARO et Mme Maria CONQUET donnent pouvoir à Mme Tamara RIVEL.

M. Benjamin ASSIE donne pouvoir à Mme Sylvie VILAS.

Mme Catherine BOSSIS donne pouvoir à M. Alain COSTE

**EXCUSES** : Mesdames et Messieurs : Régis BANQUET, Magali ARNAUD, Pascal VALLIERE (suppléé par Thierry LECINA), Benjamin ASSIE, Catherine BOSSIS, Hervé BARO, Didier ALDEBERT (suppléé par Daniel DEDIES), Maria CONQUET, Marie LAVANDIER (suppléée par Amancio REQUENA), Franck DOUCET

**ABSENTS** : Adeline RABATE, Laurent ALBERTI

**Secrétariat de séance** : Magali BARDOU

Atout France a lancé le 5 octobre 2023 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Gestion des flux touristiques ». Cet AMI s'inscrit dans le cadre du plan national de gestion de flux touristiques piloté par Madame Olivia Grégoire, ministre déléguée au tourisme. Cet enjeu de gestion s'inscrit pleinement dans les préoccupations des Grands Sites de France en général et dans celui de Carcassonne en particulier. Il revêt plusieurs aspects : la connaissance de la fréquentation afin de diriger les politiques publiques, l'élaboration de stratégies durables concertées avec les acteurs, la mise en place de plan d'actions adapté aux problématiques locales. Le plan Destination France met en avant la nécessité de répondre en partenariat étroit avec les collectivités locales aux enjeux d'un tourisme durable et davantage responsable qui puissent répondre aux attentes complémentaires :

- Des clientèles touristiques domestiques et internationales
- Celles des habitants impactés par les flux touristiques
- Celles des territoires, entreprises et filières.

Le tourisme est une grande force économique avec des périodes de fortes affluences dites « pics de fréquentation » où il convient de restaurer l'équilibre entre attractivité économique et protection des sites tout en renforçant l'acceptabilité des flux touristiques pour la population locale, et permettre une qualité de l'expérience de visite meilleure. Cet AMI s'inscrit dans l'axe 4 de la stratégie nationale soit « Accompagner les territoires dans la gestion des flux ».

Le projet d'accompagnement proposé pour Carcassonne répond à deux niveaux de priorité :

- Définir avec les acteurs du site et du territoire la stratégie et le plan d'actions adapté à la mise en œuvre d'une gestion des flux adaptée
- Elaborer une stratégie marketing et un plan de communication afin de promouvoir cette diffusion des flux sur l'année et en relation avec une politique marketing aboutie.

Pour ce faire la réponse apportée méthodologique sur laquelle le jury s'est prononcé favorablement est la suivante :

### Objectifs et résultats attendus :

L'ambition est de mieux gérer les arrivées sur le Grand Site et en particulier sur les périodes hautes mais pas seulement. La répartition des entrées et des sorties (temps de visite et itinéraires de visite) sur le Grand Site passe par différentes actions. Certaines actions comme la répartition des stationnements et le développement des modes doux sont des outils mis en place par l'Opération Grand Site. Différents itinéraires patrimoniaux appuient le dispositif, une signalétique dynamique doit aussi s'installer. Cela ne suffit pas, il est nécessaire d'accompagner les actions déjà engagées par des modalités de gestion nouvelles, appuyées par des stratégies marketing fortes en direction des différentes clientèles nationales et internationales (+50%). Cette communication très en amont de la visite est devenue cruciale pour appuyer les dispositifs plus classiques soit: affichage des disponibilités des parkings, réservation amont des visites par le ticketing, réservation des places de parkings, billets groupés ou pass visites avec heures de réservation (incluant la visite du château comtal et des remparts), promotions spécifiques à certaines heures, marketing de destination - politiques tarifaires spécifiques, visites spécifiques ou évènements en accompagnement. Les partenaires hôteliers et restaurateurs appuieront la politique marketing à travers des offres privilégiées - à certaines périodes et pour certaines prestations - packaging complet incluant une offre complète " visiter la Cité de Carcassonne autrement" mais aussi pour dériver les flux sur le Grand Carcassonne.

### Le montage général du projet :

Le Plan de financement prévisionnel du Projet est le suivant :

Nature des dépenses	Montant HT* des dépenses éligibles retenues	Subvention Atout France	Autres financements
Etudes et participation RH	70 000 €	35 000 €	35 000€ Dont 10500€ Agglo 7000€ Dept 11 7000€ ville 14 000€ SMOGS
Marketing de destination -digital gestion des flux	105 000€	65 000€	40 000€ Dont 10500€ Agglo 29500€ Ville
Outils techniques : matériel de péage et signalétique dynamique	265 000€	0€	Dont 125 000 signalétique et 140 000 en matériel de péage
<b>TOTAL</b>	<b>440 000</b>	<b>100 000€</b>	
<b>%</b>	<b>100%</b>	<b>22,73%</b>	

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver le plan de financement prévisionnel et d'autoriser Monsieur le Président à signer et engager toutes actions en relation.

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,  
Décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Publication par affichage le :

Le Président

Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne  
Hôtel de ville - 32, rue Aimé Ramond - 11835 Carcassonne Cedex 9  
T. 04 68 77 78 81 - F. 04 68 77 74 93



Pour extrait certifié conforme  
Le Président



contact@grandsite-carcassonne.fr  
www.grandsite-carcassonne.fr